



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE

COMMUNE DE LABEGE

N°: 178 A - 2022

Nomenclature : 9.1

Publication numérique le : 28.12.2022

**ARRETE MUNICIPAL
FERMETURE ERP ESICAD**

Le maire de la commune de LABEGE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 relatifs aux pouvoirs de Police du Maire ;

- Vu le code de justice administrative et notamment l'article R.421-5 relatif aux voies et délais de recours,

- Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.111-7, L.111-8, L.123-1 à L.123-4 (cadre général), R.123-1 à R.123-55 (sécurité et protection contre l'incendie), et R.152-4 à R.152-7 (sanctions pénales), R.111-18-1 et R.111-19-1 (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) ;

- Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité;

- Vu le décret n° 2014-1312 du 31 octobre 2014 modifiant le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

- Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

- Considérant le Permis de Démolir n° PC 031.254.22.0.0010;

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'établissement : ESICAD situé, ZAC de la Grand Borde à Labège (31670)

Type : R Catégorie : 3

sera fermé au public à compter de la notification du présent arrêté à l'exploitant.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Chef de la brigade de Gendarmerie de Saint Orens ainsi que le chef de la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera également transmise à Monsieur le Préfet.

Fait à Labège, le 23.12.2022

Pour copie conforme

Le maire

Laurent Chérubin

Pour le maire en poche
La 2^{em} Adjointe
Karine Rouvray



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE LABEGE (31)

Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	178A_2022
Date de la décision :	2022-12-28 00:00:00+01
Objet :	FERMETURE ERP ESICAD
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	031-213102544-20221228-178A_2022-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
031-213102544-20221228-178A_2022-AR-1-1_0.xml	text/xml	840
Nom original :		
D_5007.pdf	application/pdf	53224
Nom métier :		
99_AR-031-213102544-20221228-178A_2022-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	53224

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 décembre 2022 à 16h11min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 décembre 2022 à 16h11min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 décembre 2022 à 16h11min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 décembre 2022 à 16h26min58s	Reçu par le MI le 2022-12-28

